

# ALERTE CYBERGEN



La gendarmerie de la Somme observe actuellement une recrudescence des faits d'arnaque dite « au faux agent bancaire à domicile ».

Depuis le début de la semaine, **plusieurs personnes** se sont manifestées dans leur brigade de gendarmerie pour signaler avoir été **victimes** de cette forme d'escroquerie. Les préjudices peuvent rapidement atteindre **plusieurs centaines**, voire **plusieurs milliers d'euros**.

Cette arnaque **sophistiquée** cible les personnes **vulnérables** en exploitant leur **peur** de perdre leur argent. Voici comment elle se déroule.

## L'ARNAQUE AU FAUX AGENT BANCAIRE À DOMICILE : UNE ESCROQUERIE EN PLUSIEURS ÉTAPES

### 1- Contact téléphonique trompeur :

- x La **victime** reçoit un **appel** d'un individu se faisant passer pour un **employé de sa banque** ;
- x L'escroc prétend qu'une **fraude en ligne** est en cours sur le **compte bancaire** de la victime ;

### 2- Création d'un sentiment d'urgence :

- x L'escroc **insiste** sur la nécessité d'**agir rapidement** pour bloquer la fraude ;
- x Il affirme qu'un **agent local** de la banque va se rendre au **domicile de la victime** ;

### 3- Récupération des cartes bancaires :

- x Un **complice** de l'escroc se présente au **domicile** de la victime, **se faisant passer** pour l'agent bancaire ;
- x La victime, **sous l'influence de l'escroc**, remet sa **carte bancaire** et son **code confidentiel** au prétendu agent ;

### 4- Utilisation frauduleuse des cartes :

- x Les escrocs **utilisent** les **cartes bancaires** et les **codes** pour effectuer des **achats** ou des **retraits** frauduleux.

## POUR VOUS PROTÉGER DE CETTE ESCROQUERIE, VOICI QUELQUES CONSEILS ESSENTIELS :

- ◆ **Méfiez-vous des appels inattendus et/ou alarmants** : Ne communiquez jamais d'informations sensibles par téléphone, et ne rappelez jamais un numéro inconnu ;
- ◆ **Vérifiez l'identité de votre interlocuteur** : Demandez le nom et le numéro de téléphone de l'agent, ne vous fiez pas au numéro qui s'affiche et recontactez votre banque à partir des coordonnées téléphoniques que vous utilisez habituellement ;
- ◆ **Protégez vos informations personnelles** : Soyez vigilant face aux demandes d'informations par SMS ou par e-mail. Ne validez jamais d'opérations bancaires sur demande téléphonique et ne divulguiez jamais vos codes de carte bancaire ou vos mots de passe, à qui que ce soit ;
- ◆ **En cas de doute** : Contactez immédiatement votre banque.